

# NOTRE FEMME DE L'ANNÉE

## Homa Arjomand

L'automne dernier, le gouvernement de l'Ontario a dit non au recours officiel à la charia et à tout arbitrage religieux pour régler les litiges familiaux. Résultat d'une bataille de deux ans menée par une femme : Homa Arjomand. Portrait d'une incroyable battante.

| par Danielle Stanton  
| photos Deborah Baic pour  
la Gazette des femmes

« Chaque obstacle m'encourageait à combattre, encore plus. »

Le 11 septembre dernier, Homa Arjomand fêtait chez elle les 17 ans de sa fille. Lorsque le téléphone a sonné... « On m'a avertie que le premier ministre s'apprêtait à faire une déclaration à la radio. Les minutes qui ont suivi ont été les plus longues de ma vie ! raconte la Torontoise de 53 ans, avec un accent encore coloré de ses origines iraniennes. Quand j'ai entendu Dalton McGuinty dire que sa province fermait la porte aux tribunaux islamiques basés sur la charia, j'ai hurlé de joie. Hurlé comme je ne l'avais fait qu'une fois auparavant : en 1989, en touchant le sol de la Turquie après avoir fui clandestinement l'Iran. »

Homa Arjomand a réussi l'impossible. Avec comme seules armes de combat un téléphone et un ordinateur installé dans sa chambre à coucher. Cette femme a créé une onde de choc nationale et internationale telle qu'elle a obligé le gouvernement ontarien à barrer la route aux projets de tribunaux islamiques en droit familial, réclamés par un groupe de musulmans.

« Passionnée », « déterminée », « engagée », « forte », ceux qui la connaissent s'entendent : Homa est une bombe. « Quand elle est là, il y a toujours beaucoup de bruit et d'activité ! » dit en riant Jalil, son compagnon de vie depuis 34 ans. « Il est mon partenaire, m'expliquera plus tard Homa. Nous ne sommes pas mariés. Je ne crois pas au mariage. »

Un partenaire qui l'admire. « Elle ne baisse jamais les bras. En fait, elle est d'un optimisme tel qu'il frôle parfois la naïveté : rien ne peut venir à bout de sa joie, même les plus terribles situations. Je l'ai vue plus d'une fois mettre sa vie en danger. »

Ce n'est pas d'hier qu'Homa Arjomand se bat pour défendre les droits humains. Ce n'est pas un hasard si ce projet de tribunaux lui a fait l'effet d'un coup de fouet. « Mes clientes sont en majorité des immigrantes d'origine musulmane, dit cette travailleuse sociale qui vient en aide à des femmes

victimes de violence. Déjà, je jugeais totalement aberrant qu'au nom du multiculturalisme, le Canada ferme les yeux sur la polygamie, les mariages arrangés et l'arbitrage de problèmes familiaux exercés dans l'ombre par certains imams. Je voyais chaque jour les ravages de cette "tolérance". Des tribunaux officiels en plus ? C'en était trop. D'autant que ce projet insensé portait l'empreinte de l'islam politique, qui veut utiliser la religion comme outil de contrôle et de domination. Je connaissais trop bien cette signature. »

Son passé lui remonte à la gorge. Elle n'a d'autre choix que de reprendre un combat amorcé il y a longtemps...

## Hier, l'Iran

Homa Arjomand est née à Ahwaz, dans le sud de l'Iran, sous le régime du shah Reza Pahlavi, dernier empereur du pays. Elle n'a pas encore 20 ans quand on l'arrête. « Je faisais partie d'un groupe qui allait de village en village inciter les femmes à ne pas prendre les pilules contraceptives que les autorités leur fournissaient; ces pilules étaient périmées et pouvaient nuire gravement à leur santé. On m'a arrêtée pour ça. C'était considéré comme une "activité politique". » Dans sa voix, l'indignation perce. « Je n'ai jamais supporté qu'on bafoue la vie de gens impuissants. D'aucune façon. Surtout les femmes et les enfants. »

Ses parents sont inquiets pour l'aînée de leurs huit enfants. Si elle veut continuer à défendre ses convictions, son père l'encourage à quitter le pays. C'est en Angleterre qu'elle ira faire des études en physique médicale... pour rentrer ensuite à Téhéran. Elle enseignera dans différents collèges et

universités. Et décrochera un diplôme en travail social. « Je gagnais ma vie dans un secteur, mais mon cœur était engagé dans un autre, la défense des droits des femmes. J'ai choisi de concentrer mes énergies vers un seul but. »

Nous sommes dans les années 1980, la révolution islamique a porté au pouvoir le régime intégriste de l'ayatollah Khomeiny. En secret, Homa Arjomand continue son action militante, appuyée outre-frontières par un réseau d'activistes de différents pays qu'elle avait rencontrés au cours de ses études. Elle organisera entre autres une immense manifestation contre le port de la burqa : le régime renoncera à sa décision de l'imposer.

Mais, en 1989, elle apprend qu'on veut la mettre en prison pour de bon. « Je m'y attendais. Je savais qu'un jour il faudrait fuir. J'y préparais d'ailleurs mes deux enfants depuis quelque temps. Je les amenais faire des balades en montagne ou côtoyer des animaux au zoo, pour qu'ils ne soient pas

effrayés par ce que nous étions appelés à vivre. » Et une nuit froide d'hiver, Jalil, Homa et leurs deux enfants prennent la route...

Quatre jours à dos de cheval (« nous nous cachions dans des bâtiments de ferme le jour, avec les bêtes ») dans la neige sous un vent cinglant. Une tra-

versée des montagnes infernale. La peur de mourir au ventre. « Mon fils avait 6 ans, ma fille 1 an, ils étaient si petits. Et moi, par ma faute, je les mettais en danger. Même maintenant, je ne peux y penser sans... » Homa ne termine pas sa phrase; elle ne peut pas.

Mais un beau matin, une volée de canards sauvages salue leur arrivée dans la campagne turque. « Nous étions sauvés. »

« Ce projet insensé des tribunaux basés sur la charia portait l'empreinte de l'islam politique, qui veut utiliser la religion comme outil de contrôle et de domination. Je connaissais trop bien cette signature. »

Homa Arjomand

Après un séjour en Turquie où elle travaillera dans un bureau des Nations Unies, Homa choisit de venir s'établir au Canada. « Pour son ouverture et son multiculturalisme », dit-elle, non sans ironie dans la voix. Elle vivra ici une vie relativement sans histoire. Jusqu'en 2003...

## Recommencer la bataille

« J'ai eu vent du projet de tribunaux basés sur la charia par une de mes clientes arrivée en larmes à mon bureau, raconte Homa Arjomand. Son mari voulait soumettre leur cause de divorce à cette nouvelle instance dont il avait entendu parler à la mosquée. L'orientation était sans équivoque : toute femme née musulmane devrait se soumettre à ce tribunal sous peine d'être taxée d'anti-musulmane. Et traitée comme telle. »

Tout de suite, elle se met en contact Internet avec son réseau international de militantes. On lui confirme ce qu'elle redoute : en France, en Suède, en Allemagne, des actions semblables sont entreprises. « Les secteurs visés différaient, mais tout convergeait vers un même but : conforter le pouvoir de l'islam politique. » Le cas du Canada inquiète particulièrement. « À cause du multiculturalisme et d'une mauvaise législation ontarienne (le *Arbitration Act* qui, depuis 1991, permet un arbitrage religieux des litiges en matière familiale), notre système juridique était très vulnérable. Les promoteurs du projet de tribunal islamique le savaient parfaitement. Il fallait à tout prix éviter cette infiltration. Ça aurait été un message dramatique à envoyer au reste du monde. » À action internationale, contre-attaque internationale. Les activistes s'entendent pour concentrer leur réplique ici.

Homa retrouve ses réflexes de résistante souterraine. Via un site Internet ([www.nosharia.com](http://www.nosharia.com)), elle crée une coalition à laquelle adhéreront au fil des mois des centaines d'organismes de partout. « Ce site a permis une infor-



« Les musulmans se retrouvent trop souvent sans contact réel avec la communauté d'accueil. Ce qui fait bien l'affaire de certains fondamentalistes qui cherchent à prendre du contrôle. Si nous ne voulons pas un jour nous retrouver avec un État dans l'État, réagissons. »

Deborah Baic

mation constante et une mobilisation rapide », salue Lalia Ducros, porte-parole en France de l'association 20 ans Barakat – dénonçant le Code de la famille en vigueur en Algérie – qui a participé à la campagne anti-charia. « Homa a eu le mérite de voir clair dès le début et d'alerter la communauté internationale. Si cette loi était passée, son impact aurait été terrible pour les femmes qui luttent dans leur pays contre un code de la famille institutionnalisant leur infériorité. »

La liste d'adresses courriel d'Homa contient plus de 28 000 noms. Durant ses deux années d'existence, la campagne recevra au-delà de 180 000 lettres de soutien ! Elle en aura besoin. N'ayant plus le choix d'agir, le gouvernement ontarien commande un rapport à Marion Boyd, ex-procureure générale de l'Ontario. En décembre 2004, le verdict tombe : l'arbitrage religieux, s'il est encadré de garde-fous, ne met pas en danger les droits des femmes. Marion Boyd recommande de permettre l'instauration de tribunaux islamiques.

Un des pires moments de la campagne pour Homa. « Mais au fond, je n'étais pas surprise. Chaque rencontre avec des représentants du gouvernement nous laissait la même impression : derrière les sourires de politesse, il était évident qu'ils ne comprenaient pas notre point de vue. » Il en aurait évidemment fallu bien davantage pour la décourager. « Chaque obstacle m'encourageait à combattre, encore plus. »

D'autant que des appuis de poids arrivent. En mai, la députée libérale Fatima Houda-Pepin dépose une motion qui stipule que l'Assemblée nationale du Québec s'oppose « à l'implantation des tribunaux dits

islamiques au Québec et au Canada ». Motion adoptée à l'unanimité.

Déclarations dans les journaux, sorties publiques, Homa et son groupe ne désarment pas. La coalition garde la pression sur le gouvernement ontarien. Au début de septembre, la tension culmine avec des manifestations non seulement au pays, mais devant les consulats et ambassades de plusieurs grandes villes du monde. À Paris, Stockholm, Londres, Düsseldorf, des groupes de manifestants scandent leur opposition au projet. La tactique porte. Le 11 septembre, c'est l'annonce tant

**En 1989, Homa apprend qu'on veut la mettre en prison pour de bon. Pour fuir l'Iran, elle, Jalil et leurs deux jeunes enfants doivent prendre la route en plein hiver, à dos de cheval.**

attendue : le gouvernement ontarien renonce. « Immédiatement, j'ai expédié un courriel aux milliers de personnes de ma liste qui disait simplement ceci : "Nous avons combattu. Nous avons gagné. Félicitations." » Un envoi massif, et une réponse tout aussi massive. Ce qui lui vaudra une suspension de son serveur Internet durant une semaine !

« Puis, je suis allée plonger dans la piscine, confie Homa Arjomand. Une baignade euphorique que je ne suis pas prête d'oublier. »

La peur, les menaces qui sont forcément venues, Homa refuse d'en parler. « Je n'entrerai pas sur ce terrain parce que c'est exactement ce que ces gens-là veulent : régner en terrorisant tout le monde. Ne jouons pas leur jeu. » Jalil, lui, avoue avoir craint pour sa compagne. « Peur pour sa vie, oui. Peur aussi qu'elle ruine sa santé et son énergie dans ce combat. Mais comme je savais qu'il était inutile de penser à l'arrêter, le mieux que j'avais à faire était de l'aider. » Homa confirme avec affection : « Jalil a abattu le travail de deux relationnistes. »

Quand on lui demande d'ailleurs où elle a puisé la force de mener la bataille, elle parle de tous ceux qui l'ont entourée et soutenue jusqu'au bout. Soit, mais on insiste : il fallait tout de même un sacré courage ! Elle rit, puis détourne la réponse, visiblement mal à l'aise. « Il faut simplement avoir de l'expérience, les bons contacts. Et surtout, savoir mener une organisation. Ça, je sais le faire. »

Homa Arjomand est une leader-née, tout le monde s'entend. « Elle a aussi une grande résilience : jamais elle ne se laisse abattre, témoigne Tarek Fatah, porte-parole du Congrès musulman canadien. Quand elle a un but, mieux vaut ne pas se mettre en travers de son chemin. Son rôle a été particulièrement déterminant pour garder ensemble des gens et des organisations qui ne partageaient pas nécessairement les mêmes vues. Cela a donné une grande force à la coalition. Chapeau ! »

Certains restent néanmoins avec un souvenir un peu amer de l'expérience. « J'aime profondément Homa comme personne. C'est une femme très engagée, totalement dévouée à sa cause. Cela dit, j'ai des réserves, dit Ali Hogben, directrice du Conseil canadien des femmes musulmanes. L'organisme que je dirige partage bien sûr entièrement l'objectif d'empêcher que la religion n'interfère dans la justice. Mais nous n'endossons pas la stratégie d'action d'Homa. Comment le pourrions-nous ? Nous sommes des musulmanes croyantes et elle a pris comme cible la charia, qui fait partie de notre religion. Cela a contribué à susciter ou à entretenir chez plusieurs Canadiens un sentiment anti-musulman. Faire campagne pour la même cause nous a placées plus d'une fois dans une position très inconfortable vis-à-vis de notre communauté. »

Homa Arjomand considère, elle, s'attaquer non pas à la religion même, « mais à tout ce qui peut servir d'instrument de contrôle aux tenants de l'islam politique. C'est totalement

« Chaque rencontre avec des représentants du gouvernement nous laissait la même impression : derrière les sourires de politesse, il était évident qu'ils ne comprenaient pas notre point de vue. »

Homa Arjomand

différent. Ceux qui ont décodé dans ce combat une charge anti-musulmane n'ont pas compris ».

La militante déclare pour sa part n'adhérer qu'à une religion : l'humanisme. « C'est la seule en laquelle je crois. » L'Association humaniste de Toronto vient d'ailleurs de reconnaître la portée de son action en lui décernant son prix annuel 2005.

Le 15 novembre dernier, le gouvernement ontarien déposait le projet de loi officialisant sa position : tous les arbitrages en matière de droit de la famille se dérouleront en vertu du seul droit canadien. Pour certains, la controverse autour des tribunaux islamiques est cependant loin d'être terminée.

Des éditorialistes estiment qu'ainsi les islamistes radicaux auront beau jeu de se poser en victimes. « En victimes ? bondit Homa Arjomand. Victimes de quoi, de discrimination ? Soyons sérieux. » Marion Boyd va aussi dans le même sens, ayant récemment déclaré qu'en agissant ainsi, « le gouvernement s'expose à une contestation juridique », qui serait même déjà enclenchée dans

plusieurs formations religieuses, selon elle.

« M<sup>me</sup> Boyd peut dire ce qu'elle veut. Pour nous, le dossier est clos, réagit Homa. Et même en admettant qu'elle a raison, tant mieux; cela obligera nos adversaires à s'avancer encore plus au grand jour et à dévoiler plus ouvertement leur thèse. Cela jouera en notre faveur. »

Tout est loin d'être réglé pour autant sur le plan global, concède Homa. Le Canada manque de fermeté dans ses positions. « J'appuie à 100 % la position ferme de la France quant à la place de la religion. Sur le port du hidjab à l'école, entre autres. Certaines femmes le portent peut-être par choix, mais la majorité le font par obligation. Le voile n'est rien d'autre que le symbole de l'islam politique. Il n'a pas sa place. »

Si le Canada veut faire avancer les choses, il doit surtout agir à un niveau, martèlera plusieurs fois Homa au cours de l'entrevue : l'intégration. « Actuellement, les musulmans se retrouvent trop souvent sans contact réel avec la communauté d'accueil.

Ce qui fait bien l'affaire de certains fondamentalistes qui cherchent à prendre du contrôle. Si nous ne voulons pas un jour nous retrouver avec un État dans l'État, réagissons. »

Tournée de conférences en Europe, rencontres et débats, le repos de la guerrière n'est pas pour demain. « J'ai des enfants, alors je me soucie du sort des autres enfants. Je veux vivre libre, donc je veux la même chose pour tout le monde. Quand nous en serons là, je me reposerai. Pas avant. » ::

## Un sujet lauréat

La Gazette des femmes a été un des premiers magazines québécois à lever le voile sur la question des tribunaux islamiques en Ontario. L'enquête spéciale de notre collaboratrice Danielle Stanton « La charia au Canada : une menace pour les musulmanes ? », publiée dans le numéro de novembre-décembre 2004, a d'ailleurs gagné le titre de meilleur reportage, tirage de moins de 50 000, aux Grands Prix 2005 des éditeurs de magazines du Québec. Notre journaliste a aussi reçu une mention aux Prix Justicia, cogérés par l'Association du Barreau canadien. ::

*Avec vous depuis plus de 30 ans*

2005 *Le grand saut* • 2005 *Encore !* • 2004 *Perdues dans le trafic* • 2004 *Tout feu, tout femme* • 2003 *Le vent dans les voiles*  
 2002 *Trop sur le dos, gros sur le cœur* • 2001 *Ce que femme peut* • 2000 *La mammo... quel scénario !* • 1999 *Une non-tradition dans la famille*  
 1997 *La vie au vestiaire* • 1996 *J'en connais une* • 1995 *Arrête M'harcel* • 1993 *Les bleus amoureux* • 1991 *Le plafond de verre*  
 1988 *L'égalité brille pour tout le monde* • 1986 *Ça crève les yeux, ça crève le cœur* • 1985 *L'égal en affaires* • 1984 *Pensons-y bien*  
 1982 *Moi c'est pas pareil... j'travaille* • 1981 *Ben voyons bébé... y'a rien là* • 1980 *Un môman de congé* • 1978 *J'en ai ma claque... moi aussi*

DU THÉÂTRE  
 POUR LE 8 MARS

THÉÂTRE  
**PARMINOU**

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

(819) 758-0577 - Louise Duquette - poste 28 - [www.parminou.com](http://www.parminou.com)